

**Règlement Jeu-Concours**  
**« Exposition-Vente Photos**  
**« Icônes Glamour sur les Champs-Élysées »**  
**du 31 mai au 18 juillet 2011**

---

**ARTICLE 1 : DATE DE DEROULEMENT DU JEU-CONCOURS**

La S.A.S Birka (regroupant les établissements Le Copenhague, Le Flora Danica et La Butik Danika), société du Groupe Frères Blanc, au capital de 1 665 000 €, enregistrée au RCS de Bobigny sous le numéro : 334 304 177 000 36, établissement principal domicilié au 142, Avenue des Champs-Élysées – dont le siège social est situé : Carré Pleyel – Immeuble Thalie, 5 rue Pleyel 93200 Saint-Denis – (dénommée ci-après « l'Organisateur ») organise un Jeu-Concours gratuit sans obligation d'achat, du 31 mai au 18 juillet 2011 jusqu'à minuit.

**ARTICLE 2 : PRINCIPE DU JEU-CONCOURS**

La participation à ce Jeu-Concours est gratuite et réservée aux personnes majeures, résidentes en France Métropolitaine à raison d'une seule participation par personne et par foyer (même nom, même adresse). - Les membres du personnel du Groupe Frères Blanc composé des sociétés : Financière Frères Blanc et de toutes les sociétés d'exploitations, dont le détail figure en Annexe 1 ainsi que les membres de leur famille directe vivant sous le même toit sont exclus de ce Jeu-Concours (Cfr. Annexe 1 – Liste des restaurants du Groupe Frères Blanc).

Pour jouer, les participants doivent se procurer et remplir un bulletin de participation. Ces derniers sont disponibles gratuitement du 31 mai au 18 juillet 2011 jusqu'à minuit, au sein des restaurants Le Copenhague & Le Flora Danica, selon leurs plages horaires d'ouverture.

Les bulletins de participations sont également disponibles sur simple demande, accompagnée de vos coordonnées complètes avant le 4 juillet 2011 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse de la société organisatrice dont le siège social est : Financière Frères Blanc, Service Communication Jeu-Concours « Exposition-Vente Photos Icônes glamour sur les Champs-Élysées » Carré Pleyel - Immeuble Thalie – 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis. Vous pouvez également obtenir le remboursement des frais d'affranchissement de demande de règlement. Le remboursement sera effectué par timbre postal au tarif lent en vigueur.

Les bulletins de participation dûment complétés doivent être déposés dans l'urne prévue à cet effet au sein des restaurants participants.

**ARTICLE 3 : LOTS MIS EN JEU**

La S.A.S Birka met en jeu les dotations suivantes :  
- 1 portrait Instant réalisé et offert par Studio Harcourt, d'une valeur de 1400 € TTC.

- 1 repas pour deux personnes au restaurant Le Copenhague, d'une valeur de 200 € TTC hors boissons. Repas à consommer jusqu'au 31 janvier 2012, hors dates du 24, 25 et 31 décembre 2011.

Soit une dotation totale de 1600 euros TTC. 5 500 bulletins de participation sont édités. Les gagnants seront désignés par tirage au sort.

#### **ARTICLE 4 : CONDITION PARTICIPATIVE**

Pour participer à ce Jeu-Concours, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (Nom, Prénom, Adresse postale, Adresse e-mail, Téléphone...). Ces informations sont enregistrées et conservées dans un fichier informatique et sont expressément nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution de leurs prix.

Tout bulletin rempli en plusieurs exemplaires, même nom, même adresse, incomplet, illisible ou déposé sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement, sera considéré comme nul.

#### **ARTICLE 5 : TIRAGE AU SORT**

Les gagnants seront tirés au sort dans la semaine du 1<sup>er</sup> août 2011, à partir de tous les bulletins de participation correctement remplis en présence de la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice à PARIS et aux côtés de la société organisatrice.

#### **ARTICLE 6 : REMISE DU LOT**

Une fois le tirage au sort effectué, les gagnants seront avisés par courrier postal aux coordonnées qu'ils ont indiquées sur le bulletin de participation. Les gagnants seront informés des modalités pour entrer en possession de leurs dotations lors de cette notification.

Le prix offert ne peut donner lieu de la part du gagnant ou de son représentant, à aucune contestation d'aucune sorte, ni faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie ou échange de quelque nature que ce soit. Le gagnant autorise toutes les vérifications concernant son identité, sa fonction et son lieu de travail (adresse postale et/ou internet). Toutes fausses informations d'identité ou d'adresses entraînent la nullité de sa participation.

La société organisatrice ne saura être tenue pour responsable des problèmes postaux, du mauvais acheminement de l'expédition du lot.

## **ARTICLE 7 : REGLEMENT DU JEU-CONCOURS**

Le seul fait de participer à ce Jeu-Concours entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité et sans aucune réserve.

En application de l'article L121-38 du code de la consommation, le présent règlement est déposé à la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice Associés, 4/6 Place Constantin Pecqueur, 75018 PARIS. Le règlement est consultable sur le site Internet de l'étude <http://www.etude-dp.fr> dans la rubrique « jeux concours » puis « Consulter les règlements de jeux-concours ».

Ce dernier est également consultable au sein de la SAS Birka ou encore disponible sur simple demande par courrier au siège de la société organisatrice à l'adresse suivante : Financière Frères Blanc, Service Communication « Jeu-Concours Exposition-Vente Photos Icônes glamour sur les Champs-Élysées », Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis. Vous pouvez également obtenir le remboursement des frais d'affranchissement de demande de règlement. Le remboursement sera effectué par timbre postal au tarif lent en vigueur.

Les modalités du Jeu-Concours, de même que le lot offert aux gagnants, ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. La société organisatrice se réserve le droit de poursuivre par tout moyen toute tentative de détournement du présent règlement et notamment en cas de communications d'informations erronées. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs articles du présent règlement sera privé de la possibilité de participer au jeu et également du prix qu'il aurait pu éventuellement gagner.

## **ARTICLE 8 : INTERRUPTION, ANNULATION OU PROROGATION DU JEU**

La société organisatrice se réserve le droit d'interrompre, d'annuler ou de proroger le Jeu-Concours en tout temps si les circonstances l'exigeaient.

La société organisatrice ne saurait donc être responsable au cas où ce Jeu-Concours viendrait à être reporté ou annulé pour cause de force majeure, de fraude ou de tout autre cause indépendante de sa volonté.

## **ARTICLE 9 : COMMUNICATION & DEMANDES TELEPHONIQUES**

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique relative aux modalités du Jeu-Concours, à l'interprétation et l'application du présent règlement et / ou à la liste des gagnants. Dans un souci de confidentialité, il ne sera fait aucune communication du nom des gagnants par téléphone.

## **ARTICLE 10 : INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Pour participer à ce jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, adresse, téléphone, email...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier

informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution de leurs prix. Ces informations sont destinées à la société organisatrice qui se réserve le droit d'utiliser ces informations pour contacter directement les participants au jeu.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, complétée par le décret du 20 octobre 2005, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants bénéficient à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et suppressions des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront en faire la demande par courrier Financière Frères Blanc, Service Communication - Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis.

#### **ARTICLE 11 : UNICITE DU JEU – LOI APPLICABLE**

Le présent règlement est régi par la loi française.

#### **ARTICLE 12 : INTERPRETATION**

Toute question d'application ou d'interprétation du Règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement, selon la nature de la question, par la société organisatrice dans le respect de la législation française.

Annexe 1 – Liste des restaurants du Groupe Frères Blanc

<b>Dénomination sociale et adresse du siège social</b>	<b>Enseigne commerciale et adresse de l'établissement</b>
<b>SAS AU PIED DE COCHON</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>AU PIED DE COCHON</b> 6, Rue coquillière 75001 PARIS
<b>SAS 4 BD DES CAPUCINES</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>LE GRAND CAFE</b> 4, Bd des Capucines 75009 PARIS
<b>SAS 39 CHAMPS ELYSEES</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>L'ALSACE</b> 39, Av. des Champs Elysées 75008 PARIS
<b>SAS CHARLOT LE ROI DES COQUILLAGES</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>CHARLOT</b> 81, Bd de Clichy 75009 PARIS
<b>SAS LA FERMETTE MARBEUF</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>LA FERMETTE MARBEUF</b> 5, Rue Marbeuf 75008 PARIS
<b>SAS 13 COMEDIE</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>LE PROCOPE</b> 13, Rue de L'Anc. Comédie 75006 PARIS
<b>SAS 24 ITALIENS</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>GRAND B</b> 24, Bd des Italiens 75009 PARIS
<b>SAS BRASSERIE LA LORRAINE</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>LA LORRAINE</b> 2, Place des Ternes 75008 Paris
<b>SAS LE PETIT ZINC</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>LE PETIT ZINC</b> 11, Rue St -Benoit 75006 Paris
<b>SAS CHEZ JENNY</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>CHEZ JENNY</b> 39, Bd du Temple 75003 Paris
<b>SNC 91 GOUVION ST CYR</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>LE SUD</b> 91, Bd Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris
<b>SAS BIRKA</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>COPENHAGUE - FLORA DANIKA BUTIK DANIKA</b> 142, Av. des Champs Elysées 75008 Paris
<b>SARL LA BRASSERIE DE LA MER</b> 7, Place d'Armes 1136 Luxembourg	<b>LA LORRAINE</b> 7, Place d'Armes 1136 Luxembourg
<b>SA SEBA</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>BAR ANDRE</b> 5, Rue St-Jean du Pérot 17 000 La Rochelle
<b>SAS CHEZ CLEMENT</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis	<b>Chez Clément OPERA</b> 17, Bd des Capucines 75002 Paris

	<p><b>Chez Clément MAILLOT</b> 99, Bd Gouvion St-Cyr 75017 Paris</p>
	<p><b>Chez Clément ELYSEES</b> 123, Av. des Champs-Élysées 75008 Paris</p>
	<p><b>Chez Clément VERSAILLES</b> 407, Rue de Vaugirard 75015 Paris</p>
	<p><b>Chez Clément MONTPARNASSE</b> 106, Bd Montparnasse 75014 Paris</p>
	<p><b>Chez Clément WAGRAM</b> 47, Av. de Wagram 75017 Paris</p>
	<p><b>Chez Clément BASTILLE</b> 21, Bd Beaumarchais 75004 Paris</p>
	<p><b>Chez Clément BOULOGNE</b> 98, Av. Edouard Vaillant 92100 Boulogne</p>
	<p><b>Chez Clément BOUGIVAL</b> 15, bis Quai Rennequin Sualem 78380 Bougival</p>
	<p><b>Chez Clément SAINT-MICHEL</b> 9 Pl. St-André-Des-Arts 75006 Paris</p>
	<p><b>Chez Clément PETIT CLAMART</b> 1, Av. du Général Eisenhower 92140 Petit-Clamart</p>
<p><b>FINANCIERE FRERES BLANC</b> Carré Pleyel - Immeuble Thalie - 5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis</p>	<p><b>SIEGE SOCIAL</b></p>